



Conseil municipal

Législature 2020-2025  
Délibération **D 162-2025 P**  
Séance du 18 mars 2025

## PROJET DE DELIBERATION

Relatif au crédit d'engagement de 100'000 F pour l'étude portant sur le réaménagement du parking du Square des Footballeurs en vue de la création d'un îlot de fraîcheur et l'installation d'un centre de tri

vu l'urgence climatique et le plan climat 2<sup>ème</sup> génération du Canton,

vu les différentes stratégies cantonales : Ville éponge 2050, Stratégie d'arborisation 2070,

vu la motion M 35-2023 « Pour la création d'îlots de fraîcheur sur la commune de Plan-les-Ouates »,

vu les nombreux projets pilotes réalisés sur le canton de Genève afin de diminuer les températures estivales,

vu les données issues de l'analyse climatique réalisée par le Service cantonal du développement durable du Canton de Genève et la société GEO-NET, et l'identification du Square des Footballeurs comme îlot de chaleur urbain (ICU) avéré,

vu l'approbation de ce type de réalisation par l'office cantonal de l'eau (OCEau), permettant de récolter les eaux météoriques à l'échelle d'un parking, répondant aux démarches novatrices « Eau en ville » mises en place par cet office,

vu les besoins d'équipements de tri des déchets supplémentaires dans ce secteur, en lien avec le plan de gestion des déchets cantonal 2020-2025 « tri obligatoire »,

vu l'exposé des motifs EM 162-2025, de janvier 2025, comprenant l'ensemble des éléments techniques et financiers relatifs à cette opération,

conformément à l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m) de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition du Conseil administratif,

le Conseil municipal

## DECIDE

par x oui, x non et x abstention

1. D'accepter le crédit pour l'étude relative au réaménagement du parking du Square des Footballeurs en vue de la création d'un îlot de fraîcheur et l'installation d'un centre de tri,
2. D'ouvrir à cet effet au Conseil administratif un crédit d'engagement de 100'000 F, destiné aux frais d'études,

3. De comptabiliser la dépense nette prévue de 100'000 F dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan de la commune de Plan-les-Ouates, dans le patrimoine administratif.
4. De consolider cette somme conjointement au crédit d'engagement qui sera présenté ultérieurement pour la réalisation de l'objet relatif à cette délibération. Au cas où cette étude ne serait pas suivie d'une réalisation, ce crédit d'engagement sera amorti au moyen d'une annuité, dès l'année de la décision de non-réalisation.

*SEE/BF-CG – Janvier 2025*



# **Commune de Plan-les-Ouates**

## **EXPOSE DES MOTIFS N° 162-2025**

▪ **Message aux membres du Conseil municipal** ▪

**OBJET :**

**Crédit d'étude pour le réaménagement du parking  
du Square des Footballeurs en vue de la création  
d'un îlot de fraîcheur  
et l'installation d'un centre de tri**

**CREDIT D'ENGAGEMENT**

**100'000 F**

**Plan-les-Ouates – janvier 2025**

# **Crédit d'étude pour le réaménagement du parking du Square des Footballeurs en vue de la création d'un îlot de fraîcheur et l'installation d'un centre de tri**

## **CREDIT D'ENGAGEMENT**

### **EXPLICATIONS COMPLEMENTAIRES**

#### **1. Préambule**

##### **Généralités et objectif du projet**

Dans sa séance du 14 novembre 2023, le Conseil municipal a voté à l'unanimité la motion M 35-2023 pour la création « d'îlots de fraîcheur » sur la commune de Plan-les-Ouates. Cette dernière invite à « identifier les lieux sur le territoire communal pouvant accueillir des îlots de fraîcheur » et à « évaluer le potentiel de désimperméabilisations de surfaces actuellement recouvertes d'asphalte afin de limiter les écoulements directs des précipitations dans les égouts en privilégiant une infiltration au sol ».

Dans ce sens et en se basant également sur les données issues de l'analyse climatique réalisée par le Service cantonal du développement durable du Canton de Genève et la société GEO-NET, le site du Square des Footballeurs est identifié comme un îlot de chaleur avéré possédant un potentiel d'amélioration important.

Une première phase d'étude d'avant-projet a été réalisée avec le bureau Arfolia (Architecte paysagiste) en 2024 afin d'obtenir une image et un concept sur les possibilités d'optimisation au niveau des revêtements, de la gestion des eaux et de la végétation, tout en préservant le nombre de places de parking. Cette étude a permis de conforter l'idée d'une amélioration importante du site et d'intégrer les demandes et propositions des différents services et usagers concernés par l'aménagement (SASJ, SCA, SEE, Locados et le CA).

Impliqué dans des projets d'aménagement similaires sur le Canton de Genève via la démarche « Eau en ville », l'office cantonal de l'eau (OCEau) a également été approché et approuve totalement ce type de réalisation allant dans le sens du plan climat cantonal en matière d'intégration de l'eau dans un projet.

Aujourd'hui, les coordinations autour du projet ont permis d'intégrer plusieurs améliorations fonctionnelles comme l'accès des camions au terrain rouge de l'école du Pré-du-Camp pour le montage et démontage de la patinoire, ou encore l'intégration d'un nouveau centre de tri avec des bennes enterrées qui répond à un besoin dans le secteur. Pour la suite du

processus, une présentation et validation de l'image finale devront être effectuées auprès de l'ensemble des acteurs concernés.

## 2. Explications techniques

### Description du projet

#### 1. Arborisation du Square

Le projet prévoit dans un premier temps de répondre à la motion M 35-2023 en remaniant partiellement la configuration du parking afin de dégager un espace central généreux permettant des nouvelles plantations et garantissant ainsi une augmentation de la canopée dans ce secteur. Ce nouvel espace arboré sera complété par une strate arbustive ainsi qu'une densification végétale globale sur les bandes plantées existantes en périphérie.

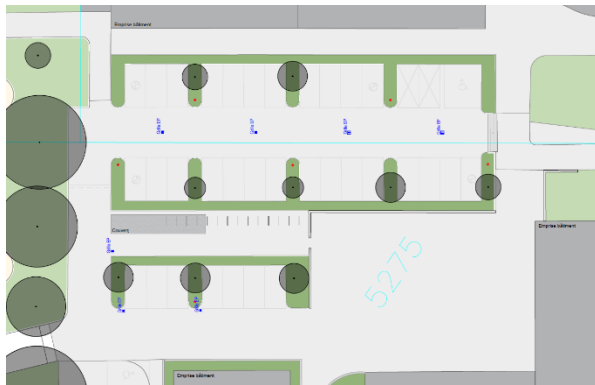


Image de l'état existant

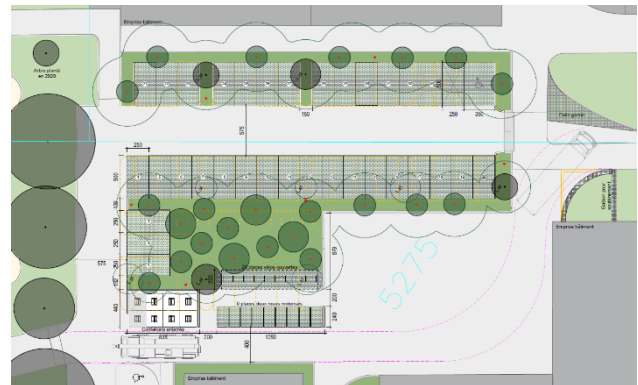
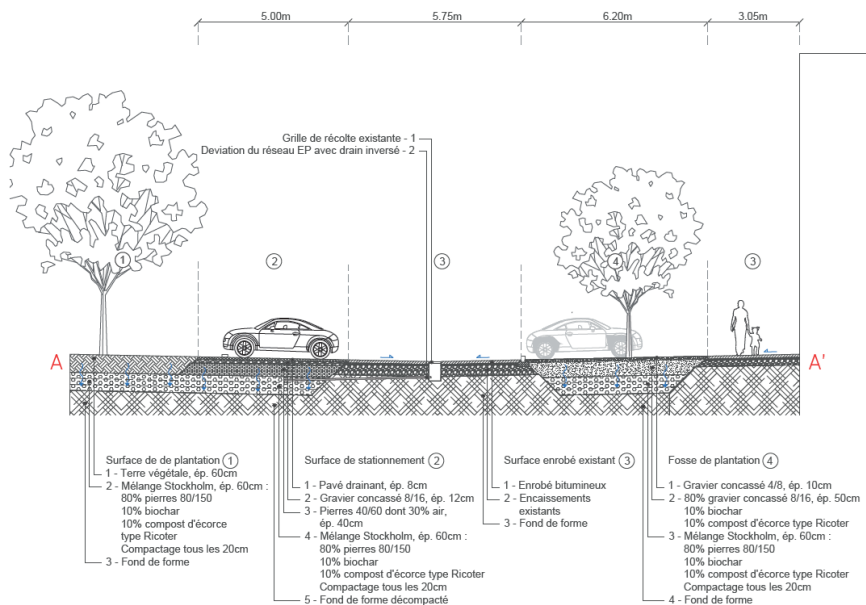


Image de l'état projeté

#### 2. Désimperméabilisation des revêtements et gestion des eaux pluviales

Afin de garantir un approvisionnement en eau naturel, de manière gravitaire, pour la nouvelle végétation, le remaniement du parking prévoit la désimperméabilisation du sol en profondeur afin que les eaux puissent s'infiltrer et alimenter directement les racines des arbres. Ainsi l'ensemble des places de parking (voiture et deux roues) seront munies d'un revêtement carrossable perméable avec une sous-structure propice au développement racinaire des végétaux à proximité (type fosse de Stockholm). Pour des raisons de pérennité du revêtement, les espaces de circulation seront maintenus en asphalté mais les eaux récupérées de ces surfaces seront directement renvoyées dans les zones de plantations adjacentes.



Coupe de principe de l'aménagement

### 3. Installation d'un nouveau centre de tri

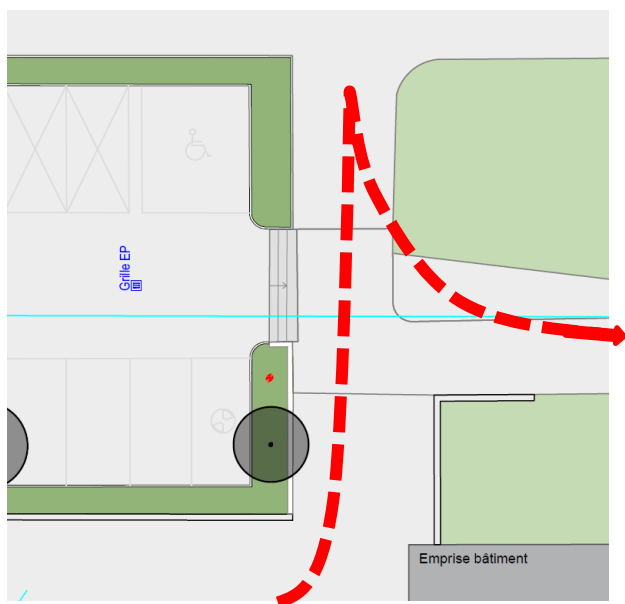
Pour répondre à un besoin dans ce secteur, le projet envisage la mise en place d'un centre de tri avec des bennes enterrées. Cette infrastructure pourra régler la problématique des containers extérieurs situés proche de la Route de St-Julien et servir aux immeubles n°119 à 141 concernés par cet emplacement. Ce nouveau centre de tri permettrait également de désengorger la déchetterie du secteur des Aviateurs située sur le chemin de Vers.



*Exemple de containers enterrés sur la commune*

### 4. Amélioration de l'accès au Pré-du-Camp

Le Square des Footballeurs est également l'accès principal des camions pour le montage et le démontage de la patinoire en hiver. Ces derniers passent le long du Locados en direction de la place des aviateurs et doivent faire une manœuvre qui détériore chaque année les bordures et les surfaces engazonnées du secteur. Le réaménagement du Square est une opportunité pour redimensionner les accès et régler définitivement les contraintes de giration existantes. Dans ce sens, le projet d'aménagement du Square des Footballeurs prévoit une optimisation de l'accès. Le mur où se trouve le rince-bottes (hors service), élément historique du site, sera conservé.



*Principe de l'accès camion existant*



*Dégât des camions sur les aménagements*

### 3. Procédure administrative

Une demande d'autorisation de construire sous forme d'une demande définitive (DD) devra être déposée une fois l'étude et l'image du projet validées.

Le projet fera l'objet d'un appel d'offres qui définira le montant des travaux.

## 4. Calcul du montant du crédit d'engagement

Les analyses et études réalisées par notre mandataire architecte paysagiste ont amené à une estimation financière des coûts de l'ouvrage qui, à ce stade, s'élève à 830'000.00 Frs/HT. Les honoraires figurant dans le tableau récapitulatif et synthétique ci-dessous sont basés sur cette estimation :

<b>A. Honoraires</b>		
Architecte-paysagiste – Phases SIA n°32-33-41	F	60'500.-
Ingénieur génie civil – Phases SIA n°32	F	6'100.-
Ingénieur hydraulicien – Phases SIA n°32	F	6'100.-
Géomètre	F	5'900.-
<b>Sous-total Honoraires</b>	<b>F</b>	<b>78'600.-</b>
<b>B. Débours, hausses et imprévus</b>		
Emoluments autorisation de construire	F	3'200.-
Taxes de raccordement	F	4'500.-
Occupation domaine public	F	1'000.-
Frais divers	F	3'500.-
<b>Sous-total Débours, hausses et imprévus</b>	<b>F</b>	<b>12'200.-</b>
<b>Total du crédit d'engagement HT</b>	<b>F</b>	<b>90'800.-</b>
<b>TVA 8.1%</b>	<b>F</b>	<b>7'354.80</b>
<b>Total arrondi du crédit d'engagement TTC</b>	<b>F</b>	<b>100'000.-</b>

En fonction de l'accord du crédit d'engagement, une procédure d'appel d'offres sera effectuée pour les travaux de réalisation afin de mettre en concurrence différentes entreprises suivant le principe des marchés publics. Cette procédure mènera à une nouvelle délibération pour le crédit des travaux.

## 5. Conclusion

Le Conseil administratif a prévu, avec votre accord et collaboration, de mettre en œuvre ce projet et vous recommande de voter ce crédit d'engagement de F 100'000.00 TTC en vue des études pour la réalisation de travaux d'améliorations fonctionnelles, de récupération des eaux et d'arborisation pour le Square des Footballeurs.

**Le Conseil administratif**

**Crédit d'étude pour le réaménagement du  
parking du Square des Footballeurs  
en vue de la création d'un îlot de fraîcheur et  
l'installation d'un centre de tri**

**Annexe 1**

**Estimation des coûts**

SEE/CG - janvier 2025





## Commune de Plan-les-Ouates

**Crédit d'étude pour le réaménagement du parking du Square des Footballeurs  
en vue de la création d'un îlot de fraîcheur et l'installation d'un centre de tri**

### CREDIT D' ENGAGEMENT

#### A. Mission d'étude honoraires (spécialistes)

Architecte-paysagiste	60 500,00 F
Géomètre	5 900,00 F
Ingénieur civil	6 100,00 F
Ingénieur hydraulicien	6 100,00 F

**Total étude - honoraires HT 78 600,00 F**

#### B. Débours et imprévus

Emoluments autorisation de construire	3 200,00 F
Taxes de raccordement	4 500,00 F
Occupation domaine public	1 000,00 F
Frais divers et études complémentaires	3 500,00 F

**Total débours et imprévus HT 12 200,00 F**

**TOTAL des coûts études et travaux préparatoires 90 800,00 F**  
**TVA 8.1% 7 354,80 F**

**TOTAL DU CREDIT D'ETUDE ET TRAVAUX PRÉPARATOIRES arrondi 100 000,00**

**Crédit d'étude pour le réaménagement du  
parking du Square des Footballeurs  
en vue de la création d'un îlot de fraîcheur et  
l'installation d'un centre de tri**

**Annexe 2**

**Financement et coûts induits  
Investissement**

SEE/CG - janvier 2025

# Financement

## Crédit d'étude pour le réaménagement du parking du Square des Footballeurs en vue de la création d'un îlot de fraîcheur et l'installation d'un centre de tri

1	Crédit brut	100 000,00
---	-------------	------------

### 2 Recettes

2,1	Subventions cantonales	-
2,2	Participation des routes cantonales	-
2,3	Taxe d'équipement	-
2,4	Taxe d'écoulement	-
2,5	Sport-Toto	-
2,6	Subventions fédérales	-
	Subvention solaire Pronovo	-
	Subvention solaire SIG	-
2,7	Divers	-
	Participation financière de tiers	-

	<b>Crédit net</b>	100 000,00
--	-------------------	------------

### 3 Commentaires

## Evaluation des coûts induits

**Crédit d'étude pour le réaménagement du parking du Square des Footballeurs  
en vue de la création d'un îlot de fraîcheur et l'installation d'un centre de tri**

<b>1</b>	<b>Revenus annuels</b>	0,00
	<b>Total des revenus annuels</b>	-

<b>2</b>	<b>Charges annuelles pour la première année</b>	<b>Durée</b>	<b>Montant</b>	<b>Taux</b>	
	2,1 Charges financières			2,00%	-
	2,2 Amortissements		0,00	0,00%	-
	2,3 Charges de personnel			0,00%	-
	2,4 Energie			0,00%	-
	2,5 Matériel et fournitures				-
	2,6 Maintenance par des tiers				-
	2,7 Prestations de tiers				-
	2,8 Divers, subvention complémentaire				-
	<b>Total des charges pour la première année</b>				-

**3 Coûts induits pour la première année**

-

## Investissement

**Crédit d'étude pour le réaménagement du parking du Square des Footballeurs  
en vue de la création d'un îlot de fraîcheur et l'installation d'un centre de tri**

<b>PREVISION</b>	<b>Plan annuel des investissements</b>				
	Crédit global	Initialement inclus dans les autres investissements			
	<b>Répartition selon plan des investissements</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>Total</b>
	Dépenses brutes prévues				
	Recettes estimées				
	<b>Répartition selon plan des investissements</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	
	Dépenses brutes prévues	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes estimées				0,00
	<b>Total dépenses nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>PREVISIBLE</b>	<b>Coûts des étude et des travaux</b>				
	Crédit pour la réalisation	100 000,00			
	<b>Répartition selon exécution</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>Total</b>
	Dépenses brutes prévues	100 000,00	0,00		
	Recettes estimées	0,00	0,00	-	
	<b>Total dépenses nettes</b>	<b>100 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>100 000,00</b>